



15ème législature

Question N° : 23549	De M. Michel Zumkeller (UDI, Agir et Indépendants - Territoire de Belfort)	Question écrite
Ministère interrogé > Solidarités et santé		Ministère attributaire > Santé et prévention
Rubrique > professions de santé	Tête d'analyse >Augmentation des violences perpétrées à l'encontre du corps médical	Analyse > Augmentation des violences perpétrées à l'encontre du corps médical.
Question publiée au JO le : 08/10/2019 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Michel Zumkeller interroge Mme la ministre des solidarités et de la santé sur l'augmentation alarmante des violences perpétrées à l'encontre du corps médical et en particulier des infirmiers. Le manque de moyens humains et matériels conduit à d'inévitables tensions et exaspérations, exacerbant le malaise des professionnels et des patients. Il apparaît impératif de venir en aide au personnel médical et de punir avec la plus grande fermeté tous ces comportements inacceptables. Il souhaite donc savoir les moyens qui vont être mis en place par le Gouvernement pour y mettre un terme.